

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES (3012Z)
PLACE CADET ROUSSELLE
BP 70017
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

31/10/10

Club organisateur

XV ABBEVILLE

Division ou
catégorie

Tél. : 03 20 19 02 60

Poule

4 Sein

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe :	(1) Couleur de licence			B	Equipe :	(1) Couleur de licence				
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	B/J	B	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	B/J	B
①	Leau d'Acer	1983091652889	X			①	Collette	1981021556554			
②	ETTON	1971021531796	X			②	Gobert	1993071373571			
③	Rouzdon	1987011316181	X			③	CAALICA	1976111045114			
4	BRUNELLE	1981011517138	X			4	DeltHaye	1981021383501			
5	GARBE	1977091048864	X			5	Gchte	1993071660287			
6	DENEUX	1981081525720	X			6	CANTIER B.	1991091667773			
7	DESCHAMPS	1990101527611	X			7	Kuusniemi	1982041611613			
8	ISRAEL	1986071556222	X			8	THIEFAUD	197305176590			
9	LE BLOND	1986011525719	X			9	Colleel	1919051771112			
10	WAWROWYCE	1981091067096	X			10	CAALICA	19931111131111			
11	QUEVAL	1989021679672	X			11	Lelejeux	1981111066920			
12	DESENCLOS	1974111530905	X			12	Jauquel	1986121529324			
13	PRIEZ	1985091574071	X			13	Coutant	19810110912			
14	COURTOIS	1989021593128	X			14	Niessix	1992051163116			
15	MAC LUNE	1989061527608	X			15	Boxkin	1982051352444			
16	RIVIERE	1986091525722	X			16	Dupont	199302136146			
17	MELIN	1977011588894	X			17	Dumont	199109142658			
18	MAC LUNE	1965051530634	X			18					
19						19					
20						20					
21						21					
22						22					
Capitaine	ISRAEL	N° 8	Total	X		Capitaine	Boxkin	N° 15	Total	X	

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la couleur de sa carte de qualification (O = orange, B/J = blanche/jaune, B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	MAC LUNE Johnny-Paul	1965051530634	Entraîneur(s)		
Soigneur	DE NEUX Brice	1981081525720	Soigneur	Dupont	1964041212491
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain	Ticaret	1974041121117
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Tél. :	N° licence :	Tél. :	N° licence :

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice :	Nom du dirigeant :	Prénom :	N° de licence :
XV ABBEVILLE	GARBE	Nicolas	1977091048864

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Fonction :		Fonction :	
Signature :	N° licence :	Signature :	N° licence :

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201011 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match



Comité territorial de Rugby
FLANDRES (3012Z)
PLACE CADET ROUSSELLE
BP 70017
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

RAPPORT D'ARBITRE

Date de la rencontre

Club organisateur

Division ou catégorie

Poule

31/10/10 ARBEVILLE 6e ligne

Tél. :

Arbitre

MICHAEL

Prénom JEAN Louis

Comité

N° licence

Tél. 060329416

Licencié capacitaire

NOM

Délégué sportif ou directeur de match

Tél.

Tél.

A Equipe : ARBEVILLE

RÉSULTAT DU MATCH

B Equipe : THIRACHE

Eléments du score	Nbre	Val.	Points
Essai	1	5	5
But après essai	2	2	2
But de pénalité	3		3
Drop-goal	3		3
TOTAL			18

L'équipe THIRACHE a battu / a fait match nul avec l'équipe ARBEVILLE par à

* Bien vérifier l'exactitude du résultat

Eléments du score	Nbre	Val.	Points
Essai	3	5	15
But après essai	2	2	4
But de pénalité			3
Drop-goal			3
TOTAL			18

Dix neuf

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION			Autres motifs (mettre une croix)
					- Action ou voies de fait contre un officiel
					- Jeu dangereux
					- Brutalité
					Infractions verbales et provocations
					envers l'adversaire
					- Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ

BAGARRE(S) GÉNÉRALE(S) *

DÉORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS

A la minute

- A la et et minute
 Avant ou après le match (barrer la mention inutile)

Nature :
Responsabilité :

- Avant le match
 Pendant le match
 Après le match

Equipe(s) à l'origine :

Equipe(s) à l'origine :

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal

Heurté * Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s) générale(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom : GANBE	Prénom : Nicolas	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamation uniquement)	Nom : TICQUEL	Prénom : Lee
Fonction : Président		Equipe A :	Fonction : Directeur	
N° de licence : 17709101876	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	N° de licence : 15404011712	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »
				Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.